



## PUBLIC

Toute personne de 18 ans ayant déjà reçu une formation CACES®



## PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française



## DURÉE

1 jour de formation - 7 heures

1 jour de test 7 heures



## MODALITÉS

Présentiel

- *Se munir impérativement de chaussures de sécurité et de gants*



## TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation-Attestation de fin de formation  
Attestation de réussite de la théorie et du savoir-faire pratique  
R489 CAT 1A-RS 5055/R489 CAT 1B-RS 5057/R489 CAT 3-RS 5054  
R489 CAT 4- RS 5059/R489 CAT 5- RS 5060  
Enregistrées le 27/01/2020 certificateur : CNAIM

## » RÉSULTATS ATTENDUS

- Acquérir des connaissances et des compétences en vue d'obtenir la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur

## » OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maintenir et actualiser ses connaissances en matière de sécurité et de prévention concernant la conduite des chariots automoteurs.
- Maintenir et actualiser son savoir-faire pratique en matière de sécurité et de prévention concernant la conduite des chariots automoteurs.
- Porter un regard critique sur sa situation de travail du point de vue de l'applicabilité des principes de base et des améliorations éventuelles à apporter.
- Proposer à l'encadrement toute idée d'amélioration, en particulier lorsque celle-ci nécessite une étude plus approfondie

## » MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs
- Exercices et mise en situation pour la partie pratique
- Remise d'une documentation à la fin du stage



## DATES ET LIEUX

### Agen

22 juillet  
23 Septembre  
17 Octobre  
14 Novembre  
16 Décembre

### Périgueux

22 juillet  
05 septembre  
03 octobre  
07 novembre  
09 décembre

### Marmande

11 juillet  
18 juillet  
29 août  
19 septembre  
14 octobre  
12 novembre  
10 décembre  
**Villeneuve**  
08 juillet  
16 septembre  
24 octobre  
07 novembre  
02 décembre  
16 décembre



## TARIFS

190 € HT - 228 € TTC



## INTERVENANT

Formateurs expérimentés



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

## PROGRAMME

### THEORIE

#### Aspect réglementaire

- Décret, arrêtés ministériels et recommandations CNAMTS
- Les conditions requises pour devenir cariste
- Les documents accompagnant le chariot

#### Sensibilisation à la sécurité

- Les accidents de chariot (statistiques, causes, prévention)
- Les responsabilités du cariste et de l'employeur
- Les organismes de prévention des risques

#### Technologie des chariots

- Les différentes catégories et leurs usages courants, les différents organes du chariot, les consignes d'entretien, les dispositifs de sécurité

#### La conduite du chariot en sécurité

- Les vérifications à la prise et fin de poste
- La capacité du chariot, plaque de charge
- La stabilité du chariot
- La circulation, allée, vitesse, plan de circulation, consignes, interdictions
- Règles de stockage et déstockage, chargement, déchargement, ...
- Les produits dangereux
- L'arrêt en sécurité

### PRATIQUE

- Prise de poste/Vérification du chariot
- Conduite du chariot.
- Manœuvres
- Fin de poste/Maintenance

### EVALUATION DES CONNAISSANCES

- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques
- Cette formation permet de se présenter aux épreuves du CACES® selon la R489 CNAMTS

### » RÉSULTATS ATTENDUS

- Obtenir le CACES® R489 selon la CNAMTS

### » OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Passage des épreuves théoriques pratiques en vue d'obtenir le CACES®



### DATES ET LIEUX

#### Agen

23 juillet  
24 septembre  
18 octobre  
15 Novembre  
17 Décembre

#### Marmande

12 juillet  
19 juillet  
30 août  
20 septembre  
15 octobre  
13 novembre  
11 décembre

#### Périgueux

23 juillet  
06 septembre  
04 octobre  
08 novembre  
10 décembre

#### Villeneuve

12 juillet  
17 septembre  
25 octobre  
08 novembre  
03 décembre  
17 décembre



### TARIFS

1 jour CACES® = 190 € HT - 228 € TTC

150 € HT - 180 € TTC par test supplémentaire



### INTERVENANT

Formateurs Qualifiés et  
expérimentés



Lieux aménagés et modalités adaptées  
pour faciliter l'accès et l'usage aux  
personnes en situation de handicap.

## TEST CACES® R489

### PRESENTATION

Le CACES® est issu de recommandations de la CNAM. Sans être obligatoire, l'application de ces recommandations constitue un bon moyen pour le Chef d'Etablissement de se conformer aux obligations réglementaires en matière de contrôle de connaissances pour la conduite en sécurité de l'équipement de travail.

Chaque candidat doit présenter une pièce d'identité qui sera vérifiée par le Testeur.

- La photo est obligatoire.

### EVALUATION THEORIQUE

- Durée 1 heure environ
- La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués

### EVALUATION PRATIQUE

- EPI obligatoire : Équipements de Protection Individuelle (chaussures de sécurité, gants).
- Les candidats se présentant sans leurs EPI ne pourront pas participer aux épreuves pratiques
- La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à 0 pour chacun des points d'évaluation du barème. Chaque compétence sera évaluée et notée suivant un barème préétabli et certifié par l'AFNOR, organisme certificateur

### FIN DES EPREUVES

- Les résultats seront communiqués aux candidats en fin de journée. Si le candidat est admis, il se verra remettre une attestation provisoire de CACES®. L'attestation CACES® sera transmise ultérieurement soit à l'entreprise, soit à l'institutionnel, soit au candidat indépendant.
- Sur demande et en présence du testeur, tout candidat pourra consulter ses résultats aux épreuves

### VALIDITE

- 5 ans